



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 18 juin 2019 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des procès-verbaux des 9 avril et 28 mai 2019
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes 2018 dans leur intégralité (délibération)
6. Création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois (délibération)
7. Rapport des commissions
8. Propositions de la Mairie
9. Propositions individuelles et questions
10. Divers
11. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 7 juin 2019


Elisabeth Stalder
Présidente du Conseil municipal

